

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/023/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 27/04 (AMR 51/016/2004 du 23 janvier 2004)

/Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS (FLORIDE)

Johnny L. Robinson (h), Noir, 51 ans

Londres, le 5 février 2004

Johnny L. Robinson a été exécuté en Floride le 4 février 2004. Cet homme avait été condamné à la peine capitale en 1986 pour le meurtre de Beverly St George, commis en août 1985.

Johnny Robinson devait être exécuté à 18 heures (heure locale). À 17 h 45, la Cour suprême fédérale a ordonné la suspension de l'exécution « *jusqu'à nouvel ordre* ». Un peu plus d'une heure plus tard, cette juridiction a rejeté, par cinq voix contre quatre, l'ultime recours introduit par le condamné. Celui-ci a été tué aux environs de 19 h 30.

La mort de Johnny Robinson porte à dix le nombre de personnes à qui les autorités des États-Unis ont ôté la vie depuis le début de l'année, et à 895 depuis que les exécutions judiciaires ont repris dans ce pays, en 1977. Cinquante-huit de ces exécutions ont eu lieu en Floride.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*